

## Mobilisation des eaux souterraines pour l'AEP de Zahlé : aide à la décision

Compte rendu de l'Atelier 2 – le 04/09/2018

Zahlé, salle de réunion du centre clientèle de l'Etablissement des Eaux de la Bekaa

**Participants :** M. Rizk Rizk, le Directeur Général de l'EEB, M. Roy Yazbeck, Ingénieur à l'EEB, M. Antoine Abou Younes, Vis Président de la Municipalité de Zahlé, M. Bachar Berro, agriculteur, Directeur Général de la société Royal Farms of Lebanon, M. Nicolas Abou Fayssal, industriel, Directeur Général de la société Gardenia Spices, Dr. Safaa Baydoun, Directrice du centre de recherche sur l'environnement de l'Université Arabe de Beyrouth, Dr. Naji Kehdi, professeur assistant en hydrogéologie à l'Université Libanaise, Mr. Michel Majdalani, directeur de la société BTM, Mme Tracy, Hydrogéologue BTM, Mme Claire Papin-Stammose, représentante de l'association PSEau, traitant de l'information sur les questions de l'eau au Liban.

### Contenu de l'Atelier (cf présentations ppt)

#### 1. La situation de la ressource et de sa gestion à Zahlé

- Diagnostic de la situation de la ressource en eau souterraine, synthèse du rapport de Dr El Hakim,
- Gouvernance de l'eau et état d'avancement des projets d'AEP à Zahlé, présentation de Dr Farah.

#### 2. Un plan d'Action

- Proposition d'actions d'adaptation au changement climatique, Dr Puig,
- Projection du film « Osons dés-imperméabiliser les sols » (AERMC).

### Le Plan d'Action proposé

1. *Accompagner l'EEB dans l'amélioration de la compréhension et des connaissances de la ressource eau* ; continuer à mobiliser autour d'une plateforme locale d'acteurs de l'eau et à constituer une base d'informations liées à l'eau et ses usages à l'échelle du grand Zahlé.

2. *Favoriser les pratiques visant à adapter le territoire au changement climatique : dés-imperméabilisation des sols* ; Limiter le ruissellement et les pollutions diffuses liées aux eaux pluviales, améliorer leur pénétration dans le sol. Les axes de travail à étudier avec les partenaires du territoire sont :

- Diagnostic territorial pour accompagner les grandes orientations du Schéma Directeur de Zahlé,
- Accompagner la perméabilisation de surfaces publiques à construire ou à rénover,
- Conseiller les acteurs privés pour la dés-imperméabilisation des sols et l'optimisation de l'utilisation des eaux de pluies à l'échelle de la parcelle ou de l'îlot.

Au delà des bénéfices hydriques effectifs, ces actions inscriront les acteurs du territoire dans un processus de prise en charge partagée de la protection de l'eau et les prépareront au dialogue pour la redéfinition du partage de l'eau.

